

# plan de transition énergétique

(version abrégée)

HORIZON  
2024-2030



Lac-Mégantic



Ressources naturelles  
Canada

Natural Resources  
Canada

Canada

# SOMMAIRE

Plus que jamais, la manifestation des changements climatiques perturbe nos activités quotidiennes et affecte nos modes de vie.

## L'URGENCE D'AGIR

Ces perturbations s'expliquent par l'**accélération rapide des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités humaines** dont principalement la combustion des énergies fossiles. Ainsi, cette forte concentration de GES accélère le réchauffement de l'atmosphère, les océans et les sols et par conséquent, occasionne un déséquilibre du climat qui supporte la vie sur la Terre.

Selon l'objectif principal de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, il faut empêcher que la température globale de la planète ne dépasse pas de plus de 1,5°C la température d'avant l'ère préindustrielle.

Selon les accords de Paris sur le climat **2015**



**1,5°C**

est le seuil d'augmentation de température à ne pas dépasser.

Donc, pour réussir collectivement l'atteinte de cet objectif planétaire, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) conclut qu'il faut dès maintenant diminuer les émissions mondiales de GES et investir dans l'adaptation aux changements climatiques.

À cet effet, les municipalités jouent un rôle déterminant dans la lutte aux changements climatiques.

C'est pourquoi les villes doivent :

- Anticiper les changements à venir ;
- Adopter des pratiques durables qui réduisent leurs émissions de GES et leur vulnérabilité aux impacts climatiques ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la communauté ;
- Faire preuve d'exemplarité.

## ÉMISSION DE GES DE LA COLLECTIVITÉ DE LAC-MÉGANTIC EN 2022

La Ville de Lac-Mégantic a dressé l'état des émissions de GES en 2022 pour l'ensemble des activités de la collectivité. Selon les résultats de l'inventaire, la collectivité a émis **72 497 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent** dont **759 t CO<sub>2</sub> éq.** proviennent des activités de l'organisation municipale.

Ces émissions de GES représentent **12,9 t CO<sub>2</sub> éq. par habitant** tandis qu'à l'échelle de la province, le taux est de **9 t CO éq. par individu**.

Devant ce constat et l'urgence d'agir, la Ville vise en 2030 à réduire de 22% les émissions de GES de la collectivité par rapport à l'année 2022 et d'atteindre la carboneutralité en 2050.

## L'ENGAGEMENT DE LAC-MÉGANTIC

À cet effet, la Ville de Lac-Mégantic se dote d'un **plan de transition énergétique** qui s'articule autour de 6 chantiers prioritaires : les transports, les bâtiments, les industries, les matières résiduelles, l'agriculture urbaine et la transition citoyenne. Ce plan tient compte des objectifs mondiaux de lutte aux changements climatiques tout en s'adaptant en continu à sa réalité, à sa population, aux particularités du terrain et aux ressources disponibles.

En tout, il y a **20 actions** qui seront déployées **au cours des trois prochaines années**. Déjà, certaines actions sont mises en place afin d'accélérer la transition climatique et énergétique locale.

Plus que jamais, Lac-Mégantic est engagée dans la lutte aux changements climatiques et vise à devenir un leader de la transition énergétique en région rurale au Québec et au Canada.

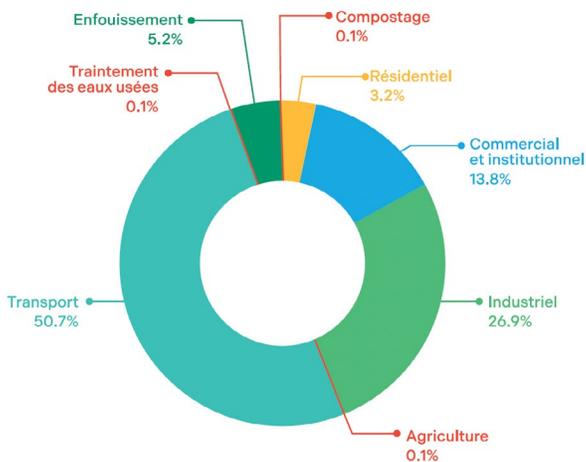
## LAC-MÉGANTIC AU COEUR DE LA TRANSITION

Les municipalités rurales ont le potentiel et la responsabilité de diminuer leurs émissions de GES. La trajectoire de la transition énergétique de Lac-Mégantic se dessine à même ses réussites passées, les données sur le terrain, les actions d'autres villes pionnières et, surtout, sa propre transition citoyenne, déjà bien amorcée.

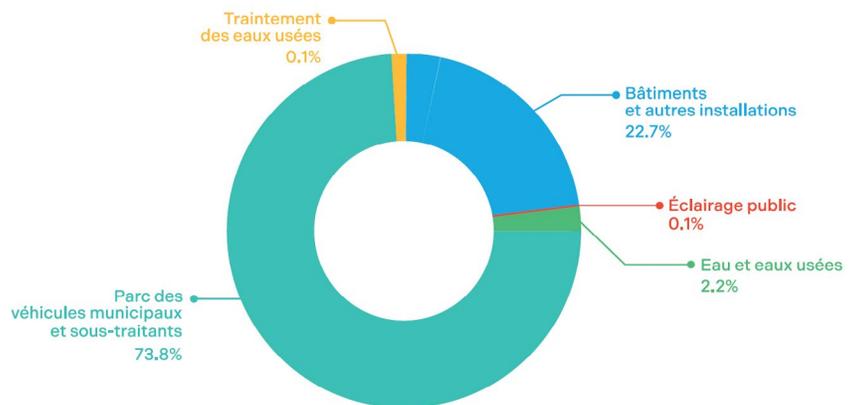
Éléments	Émissions de GES (tCO <sub>2</sub> éq)	Émissions de GES par habitant (tCO <sub>2</sub> éq/hab)
Résidentiel	2,293	0,4
Commercial et institutionnel	10,007	1,8
Industriel	19,524	3,5
Agriculture	104,5	0,02
Transport	36,727	6,5
Compostage	109	0,02
Enfouissement	3,674	0,65
Eau et eaux usées	57,9	0,01
Total - Collectivité	72,497	12,9

Plus que jamais, Lac-Mégantic tient compte des objectifs provinciaux, nationaux et mondiaux tout en s'adaptant à sa réalité et à ses moyens. Collectivement et individuellement, nous pouvons agir pour limiter les impacts des changements climatiques.

### ÉMISSION DES GES DE LA COLLECTIVITÉ



### ÉMISSION DES GES DE L'ORGANISATION MUNICIPALE



Guidée par une vision et des objectifs clairs, la Ville de Lac-Mégantic s'engage à mettre en œuvre une variété d'actions pour lutter contre les changements climatiques. Le plan d'action qui suit a été réfléchi et organisé en fonction des six axes stratégiques de notre transition énergétique.

## TRANSPORTS

### Action 1 – Adopter un plan stratégique de décarbonation des transports

● ÉCHÉANCE 2025

Cette feuille de route 2024-2030 tiendra compte des gaz à effet de serre (GES) émis par les véhicules de la Ville ainsi que dans la collectivité.

### Action 2– Décarboner le parc de véhicules de la Ville

● ÉCHÉANCE EN CONTINU

**Une cible ambitieuse a été fixée : d'ici 2030, le parc de véhicules consommera moins de 77 200 litres d'essence et de diesel. Lors de l'inventaire des GES de 2022, la consommation de carburants fossiles pour les véhicules était de 90 898 litres**

↓ RÉDUCTION DE  
**15%**  
de la consommation  
d'essence et diesel d'ici 2030.

D'ici 2030, nous nous engageons entre autres à :

- Remplacer les automobiles par des modèles électriques;
- Remplacer progressivement les camionnettes à essence par des modèles électriques ou hybrides ou à plus faible émission de GES ;
- Installer des bornes de recharge dans les stationnements municipaux;

- Offrir à nos employés une formation sur l'écoconduite;
- Évaluer la pertinence d'offrir une formation reconnue au mécanicien pour l'entretien et la réparation de véhicules électriques;
- Remplacer progressivement les outils à essence pour les travaux légers par des modèles électriques;
- Commencer le remplacement des petits véhicules (motoneiges, VTT, etc.) par des modèles électriques;
- Assister à des colloques sur la décarbonation des véhicules lourds, de la machinerie lourde et des véhicules spécialisés utilisés pour les travaux publics;
- Participer aux études sur les biocarburants (e-fuel) dans le cadre du projet en développement du Carrefour d'innovation sur les microréseaux d'énergies renouvelables intelligents (CIMERI).

### Action 3 – Augmenter l'accessibilité et les commodités aux usagers des bornes de recharge publiques

● ÉCHÉANCE 2024

#### Les actions suivantes sont prévues :

- Adapter la réglementation sur l'accès aux stationnements municipaux et les sessions de recharge pendant la nuit;
- Intégrer le coût de déneigement des bornes au budget municipal;
- Améliorer l'accessibilité universelle grâce à des places de stationnement adaptées;
- Veiller au bon éclairage des stations de recharge et



l'accès à une poubelle proche ;

- Inclure des espaces d'attente à proximité des bornes ;
- Communiquer l'information vers les citoyens.

#### Action 4 – Installer de nouvelles bornes de recharge publiques

● ÉCHÉANCE 2030

D'ici 2030, la Ville installera des bornes de recharge publiques dans le stationnement du Centre sportif, l'OTJ et possiblement à la Station touristique Baie-des-Sables et à l'Espace jeunesse Desjardins. De plus, comme le secteur du Carrefour Lac-Mégantic est un emplacement de choix pour une station de recharge, elle planifie de :

- Réaliser une étude sur l'installation de bornes rapides et de bornes de niveau 2 ;
- Développer un partenariat avec les propriétaires d'immeubles du secteur ;
- Contribuer à l'installation des bornes.

#### Action 5 – Soutenir l'installation de bornes de recharge à domicile et sur les lieux de travail

● ÉCHÉANCE EN CONTINU

**Pour soutenir la population, il est prévu de :**

- Surveiller l'évolution des programmes de subventions et transmettre les renseignements

pertinents à la population et aux entreprises ;

- Promouvoir les bornes intelligentes et bidirectionnelle ;
- Poursuivre le programme de subventions de la Commission de l'innovation et de la transition écologique (CITE) et évaluer la possibilité de le bonifier.

#### Action 6 – Évaluer la possibilité d'intégrer une borne de recharge bidirectionnelle au microréseau

● ÉCHÉANCE 2030

En collaboration avec son partenaire Hydro-Québec, la Ville étudiera la faisabilité d'un projet pilote visant l'installation d'une borne de recharge bidirectionnelle dans le stationnement de la gare. Ce type de borne permettrait d'alimenter le microréseau avec l'énergie de véhicules électriques.

#### Action 7 – Réunir les conditions nécessaires à la construction d'une station multiénergie dans le parc industriel

● ÉCHÉANCE 2030

Cette station permettrait d'accélérer la décarbonation des véhicules lourds sur le territoire de Lac-Mégantic en offrant une gamme de sources d'énergie (électricité, biocarburant, hydrogène, etc.).

Il est prévu de :

- Établir un plan de partenariat avec des entreprises locales ;
- Trouver des partenaires externes ;

D'ici 2030,  
70 bornes  
de niveau 2  
et 5 bornes  
de niveau 3.



- Réserver un emplacement stratégique dans le parc industriel;
- Prévoir les infrastructures électriques adaptées à la recharge électrique de véhicules lourds lors de l'agrandissement du parc industriel;
- Adapter la réglementation municipale si nécessaire.

### Action 8 – Augmenter l'utilisation de moyens de transport alternatifs par le personnel de la Ville

● ÉCHÉANCE 2027

Afin que les membres de son équipe privilégient les moyens de transport alternatifs pour se rendre au travail, la Ville compte :

- Définir une cible collective de réduction du voiturage en solo;
- Offrir des ateliers de sensibilisation;
- Faire l'essai du prêt de vélos électriques grâce au projet Vélovolt d'Équiterre;
- Offrir des incitatifs aux gens qui utilisent un moyen alternatif ou qui font du covoiturage;
- Installer des supports à vélos en quantité suffisante sur les lieux de travail.

### Action 9 – Mobiliser la collectivité vers l'électrification des transports et l'utilisation des modes de transport alternatifs ou de déplacements actifs

● ÉCHÉANCE EN CONTINU

La Ville poursuivra ses efforts de sensibilisation de la population et s'engage à :

- Organiser des journées d'essais de véhicules électriques avec la commission municipale CITÉ;
- Présenter des ateliers sur les moyens de transport alternatifs;
- Appliquer les recommandations du Plan directeur vélo et déplacements actifs 2021-2026;
- Participer à la mise en œuvre du Plan de mobilité durable de la MRC du Granit.

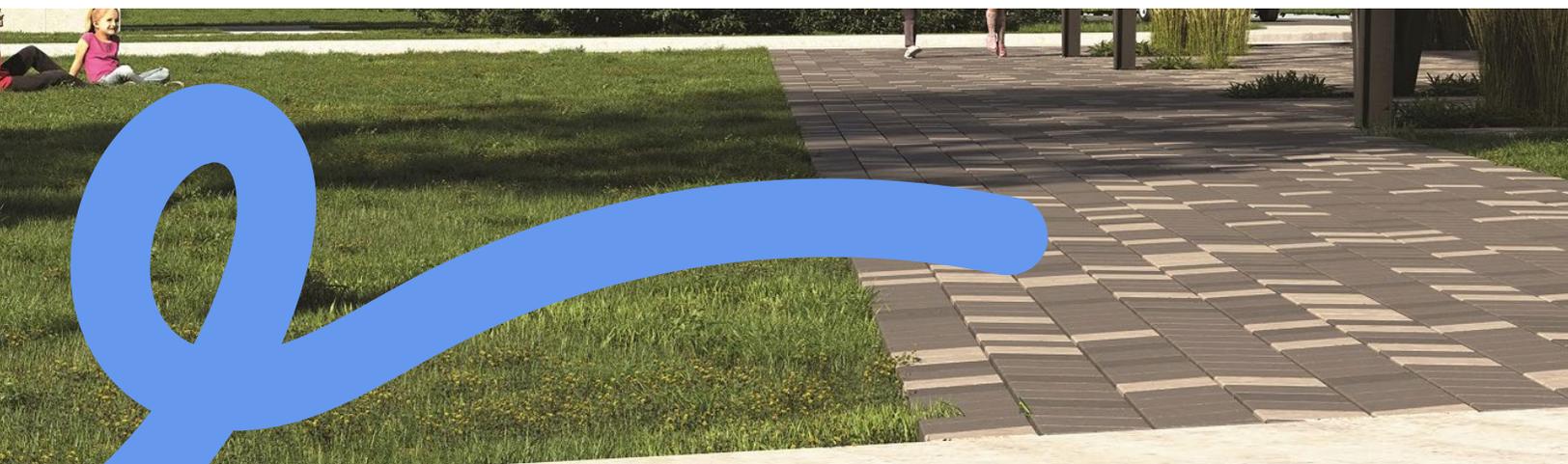
### Action 10 – Entreprendre le développement d'une destination touristique pour les adeptes de véhicules hors-route électriques

● ÉCHÉANCE 2030

La Ville et ses partenaires dans le domaine du tourisme ont avantage à développer à moyen terme un réseau de bornes de recharge pour attirer cette nouvelle clientèle touristique.

Ainsi, la Ville s'engage :

- Réunir les acteurs du secteur et développer collectivement un plan de projet;
- Mettre en place les conditions favorables pour initier le développement d'une nouvelle destination touristique pour les utilisateurs de véhicules électriques hors-route.



# PAVILLON DU MICRORÉSEAU



# BÂTIMENTS

## Action 1 – Diminuer progressivement l'utilisation de systèmes de chauffage au mazout sur le territoire

● ÉCHÉANCE EN CONTINU

La Ville s'engage à accélérer l'élimination du chauffage principal au mazout des bâtiments sur son territoire. D'ici 2027, elle prévoit :

- Évaluer l'implantation d'outils d'écofiscalité visant à réduire les émissions de GES dans le secteur du chauffage des bâtiments résidentiels et commerciaux ;
- Sensibiliser la population aux impacts du chauffage au mazout et la renseigner sur les options de remplacement ;
- Accompagner les gens dans leurs travaux de remplacement de leur système de chauffage au mazout en les dirigeant vers les programmes de subventions et les ressources locales ;
- Planifier et commencer la réduction de l'emploi des systèmes de chauffage au mazout de l'hôtel de ville, de l'ancien garage municipal et du garage municipal actuel ;

D'ici 2027 :  
réduire le  
chauffage au  
mazout.



## Action 2 – Lancer le guichet citoyens en bâtiments écoénergétique, un service d'accompagnement pour les projets de rénovation et de construction écoresponsable

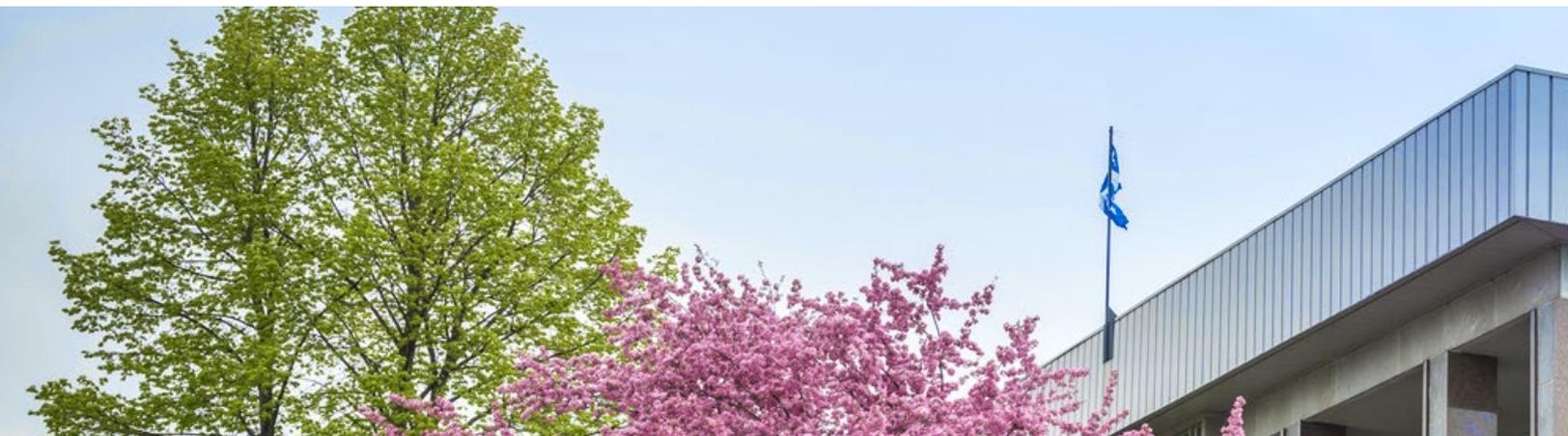
● ÉCHÉANCE : 2030

Facile d'accès et gratuit, le guichet citoyen offrira un accompagnement personnalisé aux propriétaires désirant entreprendre des rénovations et améliorer l'efficacité énergétique de leur résidence. Plus tard, le service sera bonifié afin d'offrir un accompagnement pour le secteur des nouvelles constructions résidentielles ainsi qu'aux petits commerces et entreprises.

## Action 3 – Créer le Comité Exploration bâtiments

● ÉCHÉANCE : 2025

Dans le cadre de sa réflexion sur le futur des terrains vacants au centre-ville, la Ville créera un groupe de travail interdisciplinaire réunissant des professionnels reconnus dans la construction de bâtiments à haute performance énergétique, la fiscalité municipale, le financement ainsi que des entrepreneurs de la région. Ce comité proposera un nouveau modèle socio-économique permettant de bonifier les connaissances dans la conception et la construction de bâtiments dans le contexte d'un microréseau électrique, la réévaluation des mécanismes de financement, de rentabilité et les leviers fiscaux offerts par une municipalité. Le fruit du travail sera présenté dans un guide d'intégration des bâtiments au microréseau.



## Action 4 – Améliorer l'efficacité et la sobriété énergétique des bâtiments et services municipaux

### ● ÉCHÉANCE EN CONTINU

Une cible phare de la transition énergétique consiste à mieux gérer la consommation de l'électricité et autres sources d'énergie dans les bâtiments et les services offerts aux usagers. La Ville compte entre autres :

- Centraliser les données sur la consommation d'énergie des bâtiments municipaux et développer un plan de gestion des actifs des principaux équipements énergivores ;
- Étudier le potentiel énergétique et économique de la valorisation des rejets thermiques provenant du système de géothermie du Centre sportif Mégantic ainsi que des procédés industriels à l'usine de traitement des eaux usées ;
- Évaluer la possibilité de partager les surplus d'énergie solaire de la nouvelle caserne ;
- Dresser l'inventaire des appareils d'éclairage de rue et poursuivre la conversion à l'éclairage DEL ;
- Relancer la sensibilisation à une consommation responsable de l'eau potable ;
- Améliorer la détection de fuites sur le réseau d'aqueduc ;
- Mettre en place des plans d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'hôtel de ville, du garage municipal et de l'ancien garage municipal ;
- Évaluer les mesures écoresponsables à mettre en place dans la rénovation et la construction des bâtiments et infrastructures dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan directeur de la Station touristique Baie-des-Sables 2023-2033 ;
- Effectuer des sondages sur le niveau de confort des employés, réaliser des campagnes de sensibilisation favorisant l'économie d'énergie au travail et offrir de la formation aux employés d'entretien sur les équipements tels que les panneaux solaires, batteries et thermopompes.



## INDUSTRIES

### Action 1 – Créer le carrefour d'innovation sur les microréseaux d'énergie renouvelable intelligent (CIMERI).

● ÉCHÉANCE 2024

La Ville de Lac-Mégantic et l'Université de Sherbrooke (UdeS) travaillent comme partenaires dans le développement du projet de Carrefour d'innovation sur les microréseaux d'énergies renouvelables intelligents (CIMERI). Ce dernier vise à attirer des entreprises voulant tester des technologies innovantes ou mettre en place des projets de recherche et développement audacieux dans le domaine. Ultiment, un centre de recherche, de formation et d'incubation d'entreprises pourrait s'établir au centre-ville.

### Action 2 – Construire un éco parc industriel

● ÉCHÉANCE 2027

Pour son nouveau parc industriel, la Ville compte créer un éco parc, dans le respect des principes de développement durable. Afin de commencer la construction en 2025, nous planifions de :

- Déposer une demande de subvention au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;
- Préciser le projet grâce à des plans et à des études approfondies de l'environnement;
- Obtenir la certification Terrains industriels prêts à l'investissement du Bureau de normalisation du Québec.

#### Création d'un éco parc.



## MATIÈRES RÉSIDUELLES

### Action 1 – Optimiser la gestion des matières résiduelles

● ÉCHÉANCE 2027

Pour améliorer sa gestion des matières résiduelles, la Ville va :

- Poursuivre ses efforts de sensibilisation et d'éducation;
- Élaborer un plan pour étendre la collecte des matières organiques à l'ensemble des industries, commerces et institutions;
- Mettre en place un projet de bonification de l'écocentre;
- Calculer la quantité de matières résiduelles générées par les services municipaux et dans les aires publiques et mettre en place des mesures de réduction des déchets;
- Évaluer les options d'agrandissement et d'amélioration de la plateforme de compostage afin d'accueillir une partie ou l'ensemble des matières organiques du territoire de la MRC du Granit.

Amélioration de la plateforme de compostage.



## AGRICULTURE URBAINE

### Action 1 – Appuyer l'émergence de l'agriculture urbaine

● ÉCHÉANCE 2027

Dans les prochaines années, nous planifions de :

- Soutenir l'aménagement d'un nouveau jardin communautaire et collectif;



- Appuyer le rayonnement et le développement du Marché public;
- Planter des arbres et des arbustes nourriciers;
- Soutenir l'initiative des incroyables comestibles.
- Créer de nouvelles opportunités d'innovations sociales et technologiques en lien avec le microréseau;
- Appuyer les initiatives émergentes de la collectivité via la Commission sur l'Innovation et la Transition Écologique - CITÉ;

## Action 2 – Contribuer à un projet de recherche sur les serres mobiles sans émissions de GES

Dans le cadre du projet CIMERI, la Ville, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, la Ville de Lac-Mégantic participera à un projet de recherche sur l'utilisation de matières résiduelles à base de carbone pour faire fonctionner des serres mobiles.

## TRANSITION CITOYENNE

### Action 1 – Accroître l'engagement de la communauté

#### ● ÉCHÉANCE EN CONTINU

Le pouvoir de l'action en transition énergétique est entre les mains de chacun des individus. À cet effet, la Ville croit fortement que la population doit être au cœur de l'action climatique et que le rôle de l'organisation municipale consiste à sensibiliser, éduquer et mobiliser les citoyens vers un objectif commun de lutte aux changements climatiques. Par conséquent, plusieurs projets en transition énergétique émergent à Lac-Mégantic et permettent d'impliquer l'ensemble des acteurs de la société civile. Que ce soit le laboratoire d'innovations technologiques et sociales du microréseau ou la Commission sur l'Innovation et la Transition Écologique (CITÉ) ou la certification Cittaslow, ces projets, qui sont déjà en place dans la communauté, sont des exemples concrets de l'engagement des citoyens dans la transition énergétique. Ainsi, pour stimuler davantage l'engagement de la population dans la transition énergétique, la Ville prévoit :

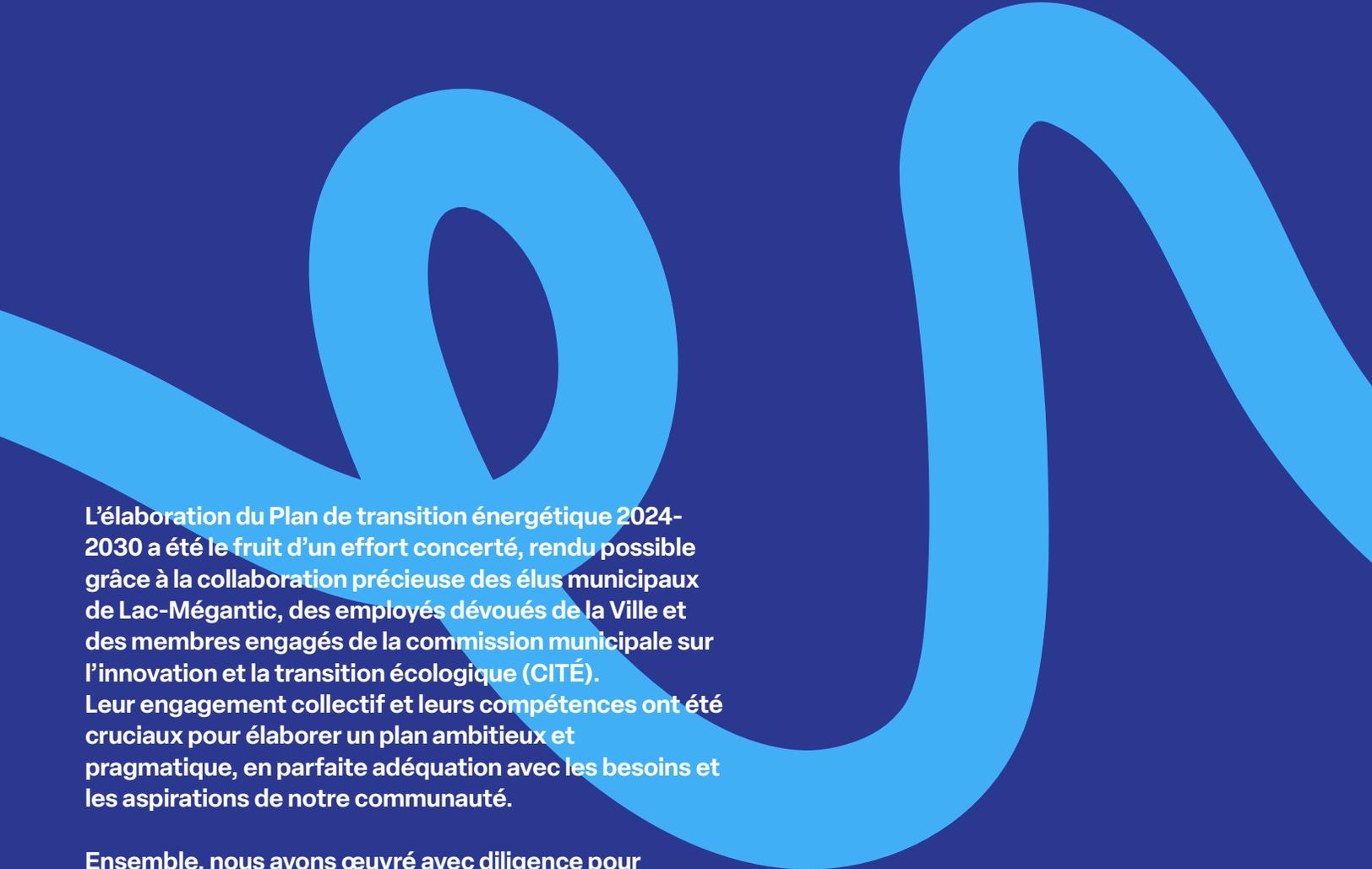
- Continuer les actions mises en place dans le cadre du maintien de la certification Cittaslow;
- Créer un mouvement citoyen favorable à la transition énergétique afin de mobiliser la population vers l'action climatique et évoluer vers un mode de vie plus durable.

## CONCLUSION

L'avenir de Lac-Mégantic dans le domaine de la transition énergétique est prometteur, compte tenu de ses initiatives actuelles et de son engagement envers la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) jusqu'à l'atteinte de la carboneutralité en 2050 et la promotion d'une économie verte. Grâce à son plan de transition énergétique 2024-2030, qui comprend 20 mesures visant à réduire les émissions de GES dans la collectivité et au sein des activités municipales tels que les transports, les bâtiments, les industries, la gestion des déchets, l'agriculture urbaine et la sensibilisation citoyenne, Lac-Mégantic est bien positionnée pour poursuivre ses progrès vers des objectifs ambitieux de réduction des émissions. En outre, en tant que ville pionnière dans de nombreuses actions environnementales, Lac-Mégantic aspire à jouer un rôle de leader en région rurale dans le domaine de la transition énergétique au Québec et au Canada. Son engagement à être exemplaire et écoresponsable, ainsi que sa volonté de collaborer avec l'ensemble des acteurs de la société civile, renforcent sa capacité à influencer positivement les politiques et les pratiques en matière d'énergie durable.

**En unissant nos efforts, nous pouvons bâtir un avenir plus vert et plus résilient pour les générations à venir.**





L'élaboration du Plan de transition énergétique 2024-2030 a été le fruit d'un effort concerté, rendu possible grâce à la collaboration précieuse des élus municipaux de Lac-Mégantic, des employés dévoués de la Ville et des membres engagés de la commission municipale sur l'innovation et la transition écologique (CITÉ).

Leur engagement collectif et leurs compétences ont été cruciaux pour élaborer un plan ambitieux et pragmatique, en parfaite adéquation avec les besoins et les aspirations de notre communauté.

Ensemble, nous avons œuvré avec diligence pour intégrer les meilleures pratiques en matière de transition énergétique ainsi que les principes fondamentaux d'équité et d'inclusion sociale au sein de ce plan novateur. Nous sommes convaincus que cette approche collaborative et inclusive sera déterminante dans la réussite de la mise en œuvre du plan, nous permettant ainsi d'atteindre nos objectifs communs de prospérité, de résilience et de préservation de l'environnement pour les générations à venir.